

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 11 JANVIER 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu la volonté de la Ville de Gap de faire évoluer l'offre en direction de la jeunesse ;
- **Considérant** que la Ville de Gap souhaite proposer un lieu de ressource jeunesse en coeur de ville ;
- **Considérant** que des financements peuvent être sollicités pour ce type d'opération auprès de la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes au titre de l'enveloppe d'investissement, ainsi qu'auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes ;

DECIDONS

Article 1 : Objet

L'objectif de l'opération est de créer et aménager un lieu de ressource jeunesse au sein de la maison des habitants située en centre ville de Gap.

Article 2 : Coût

Le coût total du projet est de **184 500 € HT**.

Article 3 : Plan de financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès de la Caisse Commune de Sécurité Sociale et du Département des Hautes-Alpes selon le plan de financement qui se décline ainsi :

	MONTANT HT (€)	TAUX (%)
CCSS	92 250 €	50 %
DÉPARTEMENT	55 350 €	30 %
AUTOFINANCEMENT	36 900 €	20 %
<b>TOTAL HT</b>	<b>184 500 €</b>	<b>100 %</b>

#### Article 4 : Modalités

La Ville de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers des organismes financeurs.

#### Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 11 JANVIER 2024

Le Maire-Adjoint

Olivier PAUCHON



Transmis en Préfecture le : 12/01/2024  
Publié ou notifié le : 12/01/2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_01_11
Objet :	<b>Demande de subvention pour la réalisation d'un lieu ressource jeunesse</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-01-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20240111-D2024_01_11-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20240111-D2024_01_11-AI-1-1_0.xml	text/xml	894 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_13776.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240111-D2024_01_11-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	66.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 janvier 2024 à 10h37min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 janvier 2024 à 10h37min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 janvier 2024 à 10h37min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 janvier 2024 à 10h37min40s	Reçu par le MI le 2024-01-12

